

Acte 2 : Les ostréiculteurs charentais parient sur l'innovation

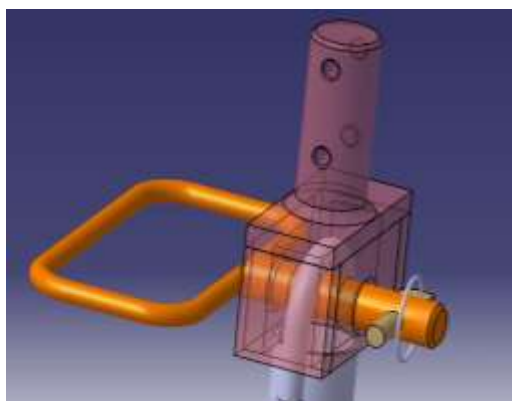
La Section Régionale Conchylicole de Poitou-Charentes (S.R.C-P.C. : 1200 entreprises) se lance dans la mise en place de nouvelles filières de production en mer qui seront fixées au substrat par des ancrages écologiques. Plus sécuritaires, plus écologiques et plus économiques, ces solutions permettent de substantielles réductions d'émissions de gaz à effet de serre.

Un réel projet de recherche ...

Accompagnée par PARLIER ENVIRONNEMENT SAS depuis le début de cette aventure (juin 2009), la S.R.C-P.C a mis en œuvre une réelle démarche d'innovation grâce à un soutien du R.D.T. ⁽¹⁾ de Poitou-Charentes. Une étude de faisabilité sur la pose d'ancrages écologiques a été réalisée sur des filières de production conchylicole au Nord de l'île d'Oléron. Elle a permis de valider cette technologie d'ores et déjà utilisée dans des installations de plaisance.

Coordonnée par le Dr. Emmanuel PARLIER (président fondateur du Cabinet d'Expertise portant son nom), le travail s'est étalé depuis la création des ancrages en trois dimensions jusqu'à la pose de ces derniers sur des filières expérimentales et le travail sous marin réalisé par des scaphandriers.

(1) : Réseau de Développement Technologique



Communication et A.M.O ⁽²⁾

Le cabinet PARLIER ENVIRONNEMENT SAS continue sa démarche de communication avec des conférences notamment auprès des amis du musée maritime de La Rochelle avec une conférence très appréciée sur les N.A.C. (Nouveaux Aménagements Côtiers).

D'autres conférences et des prestations d'assistance technique et scientifique à maîtrise d'ouvrage sont également prévues dans les mois à venir en France et à l'étranger.

(2) : Assistance à Maitrise d'Ouvrage

